

SAINT PARIZE LE CHATEL

LA GAZETTE / N°62

MARS 2019



N° 62

MAGAZINE SEMESTRIEL CONCU, REDIGE ET EDITE
PAR LA MAIRIE DE SAINT-PARIZE-LE-CHATEL
Tél. 03 86 21 08 44

MAGAZINE IMPRIME PAR
INORE GROUPE IMPRESSION - 58640 VARENNES-VAUZELLES
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

SOMMAIRE

04/

Mairie / Ecole

Des infos, des nouveautés, tout ce qu'il faut savoir sur votre commune et vos services municipaux.



21/

Nos partenaires



26/

Nos Associations



Revenons sur les sorties et animations qui ont marqué les 6 derniers mois, et jetons un oeil sur les événements à venir.

19/

Actualités

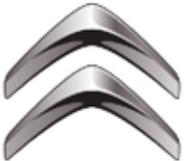


34/

Renseignements utiles

35/

Etat civil



GARAGE DU PANAMA
14 RUE DE MOULINS
58240 SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER

APPELEZ-NOUS
03 86 37 40 60

✓ Véhicule neuf ✓ Après-vente
✓ Véhicule d'occasion ✓ Pièces de rechange



LA REDAC'

Directeur de publication :
André Garcia (Maire)

Journalistes & photographes :
Commission communication :
Lisiane Delbet (Adjointe)
Fernand Barbosa
Annick Friaud
Isabelle Laleuve
Karen Briatte
Olivier Philippeau
Associations
Partenaires

Conception & Mise en page :
Violaine Rousselet

UNE REMARQUE...
UNE QUESTION...
UNE INFORMATION A
NOUS COMMUNIQUER...
Contactez la rédaction :

☎ 03 86 21 08 44

Avenue de la Mairie
58490 Saint-Parize-Le-Châtel

mairie-sympa@wanadoo.fr

**Retrouvez votre Gazette en
téléchargement gratuit sur notre
site internet**

**www.saint-parize-le-chatel.fr
et sur notre page facebook :**

Mairie de Saint-Parize-le-Châtel

L'EDITO/

Madame, Monsieur,

Nous sommes en mars 2019, le budget qui arrive sera le dernier voté par l'équipe municipale en place.

Les projets portés par le conseil municipal n'en seront pas pour autant sans ambition.

« **Saint Parize en 1900** » sera le cœur de notre action pour cette année.

Nous allons créer deux parcours de découverte de notre commune avec comme point de départ le Château d'Eau des Américains. Le premier vous le connaissez déjà, c'est le parcours de la présence américaine. Créé de façon provisoire, nous allons le pérenniser avec une signalétique de meilleure qualité. Le second aura comme objectif de faire découvrir le centre bourg. Des pupitres seront ornés de reproductions de cartes postales anciennes des principaux édifices et lieux de notre commune. Ainsi de pupitre en pupitre, les visiteurs pourront se promener dans le village et découvrir son patrimoine avec en point d'orgue la visite de la crypte. Un sentier sera aménagé entre la Place du Champ de Foire et l'Eglise. Il permettra de découvrir un panorama sur les monts du Morvan.

La volonté du conseil municipal est de réserver le produit de la vente de la maison forte pour la restauration de notre patrimoine. Ainsi la toiture de la grange « Seguin » située en face de l'église sera reprise ainsi que celle du pigeonnier qui verra aussi la rénovation de ses murs. Le produit de cette vente à lui seul ne suffit pas, nous espérons obtenir les subventions demandées afin de sauvegarder ces bâtiments.

Mars 2019 verra aussi des changements au sein des services techniques. Monsieur Alain Roblet, après 27 années au service des Saint-Parizois, prend une retraite bien méritée. Le monsieur avec les petites moustaches, comme certains d'entre vous l'appellent, va quitter son tracteur bleu. Merci Alain au nom de tous pour le travail réalisé, ta disponibilité et ta gentillesse. Bonne retraite.

Thierry Gagnerault va succéder à Alain, Saint-Parizois, bien connu des milieux associatifs, Thierry a déjà travaillé au sein du service technique pour des remplacements, nous lui souhaitons la bienvenue.

Nous profiterons de cette Gazette pour vous faire découvrir un service municipal connu de tous mais pas assez reconnu, « la pause méridienne » dit plus simplement « le temps de la cantine ». Chaque midi, les animatrices font au cours de ce temps leur maximum afin que la centaine d'enfants puisse, tout en décompressant, prendre un repas dans de bonnes conditions. Dans la prochaine édition, nous vous proposerons de découvrir d'autres services offerts aux parents pour assurer le bien-être de leurs enfants.

La politique de l'enfance est toujours la priorité du conseil municipal, ainsi peu de communes équivalentes à la nôtre peuvent se prévaloir d'offrir autant de services autour de l'enfance. C'est un choix, nous l'assumons.

Madame, Monsieur, le temps passe vite. Pour certains, il y a maintenant trente ans que vous lisez la GAZETTE. Au cours de la lecture de ces éditions passées et pour répondre au Quizz que nous vous proposons à l'occasion de cet anniversaire, vous verrez des visages maintenant absents, d'autres qui ont traversé cette période, mais vous verrez aussi de nouveaux visages qui s'investissent dans notre village pour qu'il se développe et progresse.

Merci à vous toutes et tous qui donnez vie à notre commune que nous aimons

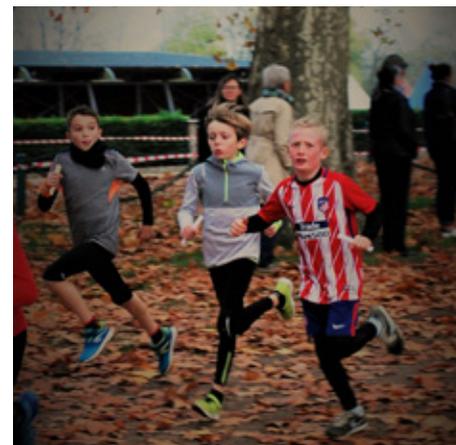
André Garcia, Maire

ECOLE



Cross Départemental

Le 14 Novembre, les élèves de CM1-CM2 volontaires ont réalisé des courses individuelles et des courses collectives lors du Cross Départemental de Decize, leurs bons résultats leur ont permis de gagner une coupe en récompense.



Spectacle à l'école

Le 2 Octobre, la compagnie «les 3 Chardons» est venue présenter aux élèves de la TPS jusqu'au CP un spectacle de marionnettes «Pitou l'enfant roi»: un spectacle interactif dans lequel les élèves ont pu, tour à tour, mimer des nuages, puis des vagues, puis des arbres, et ainsi aider Pitou dans sa lutte contre les dragons...



Sortie sportive

«Balle au capitaine»

Pour finaliser les apprentissages réalisés à l'école en EPS, les élèves de CP-CE1-CE2 volontaires ont participé à la sortie «Balle au Capitaine» à Saint Pierre le Moutier, le 28 Novembre. Les élèves se sont répartis sur plusieurs ateliers tournants, dans lesquels ils se sont initiés à des jeux se rapprochant de celui de la «Balle au Capitaine».



Projet Commémoration

Dans la continuité de la célébration de la Commémoration du Centenaire de la guerre 1914-1918 organisée par la commune au cimetière le 11 Novembre, la classe de Mme Clémendot et les CM1 de Mme Barbero ont participé à la journée « La Nièvre dans la grande guerre », à Nevers, le Vendredi 30 Novembre. Ils ont à nouveau restitué le chant « Le soldat », au Petit Théâtre. Ils ont visité l'exposition mettant en avant l'engagement des nivernais dans la Grande Guerre, au Palais Ducal et ont assisté à une cérémonie en souvenir des Nivernais morts pour la France durant la Grande Guerre.



Le marché de Noël

Les élèves se sont impliqués dans la confection d'objets de Noël, qui ont été vendus lors du traditionnel marché de Noël de l'école : Sapins de Noël en bâtons de glace, sapins-photophores, scènes de neige, jacinthes décorées, décorations pour sapin, traîneaux de Noël ou autres décorations de table ont plu aux parents. Un grand merci à tous les parents pour leur aide (confection de gâteaux, dons d'objets, tenue des stands, rangement, participation). Cela a permis à l'école de réussir son marché de Noël et de verser sur sa coopérative scolaire une somme appréciable qui profitera aux élèves.

Goûter de Noël

Le 18 Décembre, tous les élèves de l'école se sont rendus à la salle des fêtes. L'Association l'Amicale leur avait réservé une belle surprise : un spectacle de Magie dans lequel l'artiste Florent Daron invitait les élèves à monter sur scène et les initiait aux tours de magie. Ensuite, un goûter leur a été servi par les membres de l'Amicale, et le Père Noël est venu à la rencontre des enfants pour leur remettre un sachet de friandises. L'école remercie chaleureusement l'Association «L'Amicale» pour cette agréable matinée.

Graine de champion

Après avoir terminé 3ème du Cross départemental des écoles à Decize en décembre dernier, Paul Balacé étant licencié au Club d'athlétisme de l'ASF-USON a participé au Championnat départemental qui s'est déroulé à Nevers au complexe des Senets le Dimanche 13 Janvier dernier et a terminé sur la plus haute marche du podium comme Champion Départemental 2019 dans la catégorie Poussin



LA PAUSE MERIDIENNE

Rencontre avec M Dutheil, « responsable connaissance client du groupe Ansamble », fournisseur des repas du restaurant scolaire.

Qu'est-ce que Ansamble ?

Nous fournissons 9 000 repas quotidiens entre les restaurants scolaires, les crèches, le portage à domicile. Nous livrons sur la même tournée outre votre restaurant et votre crèche, différents services des communes de Magny Cours, Sermoise, Sauvigny-les-bois, St Eloi, Challuy, Saincaize, Vauzelles, Guérisny etc... soit 21 communes.

Notre périmètre d'action s'étend du Cher, à l'Indre, à l'Allier et à la Nièvre qui représente 290 clients environ en allant de La Châtre – Saint Amand Montrond – Chantenay sur Imbert – Decize- Pouilly sur Loire – Argent Sur Sauldre – La Motte Beuvron et Vierzon

Comment sont conditionnés les repas ?

Les repas sont conditionnés dans des barquettes garanties sans bisphénol. Celles-ci sont réchauffées très lentement dans un four tel que celui que vous venez d'acheter. Un processus très méticuleux concernant la mise en température et celle prévue pour servir le mets est assuré par la responsable locale et noté quotidiennement afin d'en assurer un suivi.

Servez-vous des produits « bio » ?

Favoriser les produits locaux et le circuit court est la volonté de notre maison depuis bien longtemps. Ainsi, nous travaillons avec 24 maraîchers à moins de 100 km de notre cuisine de Bourges.

***Toutes les informations concernant le groupe, ses fournisseurs, etc. sont à votre disposition sur notre site www.saint-parize-le-chatel.fr.**



Combien ça coûte ?

Si le repas était servi par un privé et non pas par une collectivité, celui-ci serait contraint de facturer le personnel, le chauffage, le loyer etc. ainsi le prix du repas atteindrait environ 6€80. Il est aujourd'hui de 3€25, la différence est compensée par la participation de la commune d'environ 45 000€ par an.

Notre Personnel :

Séverine est responsable de la pause méridienne. Cette coupure de 12h à 13h30 est composée d'une part par le temps du repas mais également par le temps de détente avant le repas pour les grands ou après pour les petits. Son rôle consiste à faire en sorte que la centaine d'enfants inscrits quotidiennement pour déjeuner puissent le faire dans de bonnes conditions et en toute sécurité.

Elle assure également la gestion des inscriptions et des commandes.

Séverine assure cette fonction depuis 14 ans, elle reconnaît aimer son travail car elle aime les enfants. Elle désire aussi que les choses évoluent et propose des nouveautés. Travailler en esprit d'équipe avec, Sandrine, Laetitia, Stéphanie G. et Stéphanie N., est pour elle très important, chacune pouvant assurer le poste de travail de sa collègue.

Pour le bruit pendant le service, elle sourit et avoue qu'au bout de 14 ans... mais elle maintient une certaine discipline afin que les enfants puissent décompresser sans exagérer.

Elle souhaiterait que les rajouts et les absences puissent s'égaliser car comment satisfaire tous les enfants lorsqu'elle découvre le matin que trop d'enfants se sont rajoutés. Une chose est sûre pour toutes les animatrices pas question de laisser un enfant sans manger.

Autre regret formulé : que malgré les invitations au conseil d'école, aucun parent ne soit venu partager cette pause méridienne avec elles. L'invitation reste d'actualité.

Une journée à la cantine.

6h : arrivée des repas.

8h30 : Passage dans les classes pour collecter les bons de présence

9h : Prise en compte des non-inscrits (rajouts et absents)

10h30 : Préparation et mise en place des repas

11h45 : Appel des petits à la maternelle

12h : Repas des petits

12h30 : Appel des grands

12h35 : Fin du repas des petits

12h40 : Sortie des petits et rentrée des grands

13h15 : Fin du repas des grands

13h20 : Les grands sont dans la cour

15h30 : Fin du rangement et ménage.





Les missions du SIEEEN

Aménager les lieux publics, distribuer de l'énergie, améliorer le confort et la sécurité, traiter et valoriser les déchets ménagers, promouvoir les énergies renouvelables et développer l'e-administration

Éclairage public, Groupement d'achat d'énergies, Maîtrise de l'énergie et Assistance informatique

Le SIEEEN est un partenaire privilégié de la municipalité de Saint-Parize-le-Châtel sur plusieurs domaines. Il accompagne la commune depuis de nombreuses années dans la **gestion de son éclairage public**. Des travaux de renouvellement des réseaux électriques sont prévus fin 2018.

La commune a rejoint également en 2016, le **groupement d'achat d'énergies régional Bourgogne Franche-Comté pour le gaz et l'électricité**, géré par les Syndicats Départementaux d'Énergies de la région, avec pour coordonnateur du groupement régional, le SIEEEN.

Le Syndicat assure également depuis 2010, un **accompagnement énergétique** ; avec l'appui des conseillers en énergies partagés du service Patrimoine et Énergies, qui ont proposé plusieurs plans d'action en faveur des économies d'énergies, comme l'extinction de l'éclairage public, mis en place début 2016. Les lumières éteintes ont permis de **réaliser une économie d'énergie significative de 44 % en 2017**. Cette baisse de consommation, ainsi que les nouveaux tarifs de fourniture d'énergie (groupement d'achat d'énergie) permettent à la commune de baisser sa dépense de 8 900 euros par rapport à 2015.

Par ailleurs, Saint-Parize-le-Châtel est abonnée au logiciel de système d'information géographique du SIEEEN "**Ptolémée**". Le Service d'Informations Territoriales des Collectivités assure également l'**assistance informatique** de la commune depuis une quinzaine d'années.

Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre

7, place de la République - CS 10042 - 58027 Nevers cedex

Tél. 03 86 59 76 90 - Fax 03 86 59 76 99

<http://www.sieeen.fr> - Courriel : contact@sieeen.fr



Couverture SANCHEZ

Couverture Zinguerie Charpente Maçonnerie-Isolation

Le Pont des Pelles
58470 MAGNY-COURS
06 10 69 95 66

BIBLIOTHEQUE

LA BIBLIOTHEQUE : Une année pleine d'animations



Mars : Bas les masques

Heure du Conte sur le thème du Carnaval, les enfants sont venus déguisés. Lecture d'albums puis atelier de fabrications de masques puis goûter.



Octobre : Rencontre avec Béatrice Rodriguez illustratrice

Dans le cadre de l'échappée lecture, Béatrice Rodriguez est venue expliquer son travail auprès des enfants, elle a ensuite animé un atelier illustration puis fait des dédicaces.

SAS HYDR'ELEC

Création et maintenance
dans les domaines de l'Eau et de l'Assainissement
Electrotechnique, Automatismes, Hydraulique & Traitements

Z.A. La Badelle - 58270 SAINT BENIN D'AZY
Tél. 03 86 58 48 18
Fax. 03 86 58 55 39
Mail : sas.hydrelec@orange.fr
www.hydrelec-58.com

Auto - Habitation - Santé - Epargne
Particuliers - Professionnels - Agriculteurs

Ghislain DE CHATELPERRON
Agent Général - TOUTES ASSURANCES

64 rue Paul Vaillant-Couturier - 58000 NEVERS
Tél. 03 86 61 06 95 - Fax. 03 86 36 31 16
E-mail : g.dechateleperron@mma.fr

Novembre : Vote de l'échappée lecture



Comme chaque année, les enfants de l'école ont voté comme les grands pour élire leur livre préféré.



Novembre : Séance bébé lecteur

Première séance avec les parents pour inaugurer le coin bébé lecteur.

A vos agendas

L'année 2019 sera l'année des Arts

- **Mercredi 20 mars** : Atelier sculpture pour les enfants à partir de 6 ans.
- **Samedi 18 mai** : Séance bébé lecteur sur le thème de la musique.

Décembre : Pop-up de Noël



La bibliothèque est ouverte au public, le mardi, de 16 h à 18 h, le mercredi, de 14 h 30 à 17 h, le vendredi, de 16 h à 19 h, et le samedi, de 10 h à 12 h.

Inscription gratuite

ENVIRONNEMENT

zéro phyto : comment puis-je agir à mon échelle ?

Devant chez moi

J'entretiens ma portion de trottoir en arrachant ou en ébouillantant les herbes non désirées. Je peux aussi planter des fleurs en pied de mur,



Chez moi

J'arrête d'utiliser des produits phyto-pharmaceutiques (pesticides) pour désherber ma cour, mon allée, ou pour entretenir mon jardin.



Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'interdiction d'utiliser des produits phytopharmaceutiques s'applique aussi aux espaces privés des particuliers.

De toute façon, il n'est plus possible d'en trouver en jardinerie.

SOCIAL



SEMAINE BLEUE : PARTENARIAT CCAS/CENTRE SOCIAL

Son but : Informer, sensibiliser l'opinion des préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées dans leur quotidien.

Engagé en faveur de « bien vieillir », le Centre Social a donc mis en place une journée d'animation le mardi 9 octobre 2018.

Au programme, matinée en musique et chansons avec la participation bénévole de Jean Smektala, puis un repas offert par le Centre Social, et l'après-midi s'est poursuivie autour de jeux de société ponctué par une pause goûter!

Une journée haute en couleurs, très riche en émotions et pleine de sincérité.

Besoin des autres : une évidence, un réel besoin.

Ces actions ludiques et conviviales ont favorisé le lien social, élément déterminant dans la prévention de la perte d'autonomie. D'ailleurs, le Centre social a mis en place une animation « **Aprèm'Pause-détente** » qui se déroulera le premier vendredi à chaque période de vacances scolaires (sauf Noël), **prochain rendez-vous le 19 avril.**

Nous espérons que vous serez nombreux fidèles à ce nouveau rendez-vous !



HOMMAGES



HOMMAGE

à

CHERRUAULT Ernest
20 Ans
Canonier 25^{ème} Régiment d'Artillerie

MORT POUR LA FRANCE
A Vrigny (Marne)
Le 09 Septembre 1918

HOMMAGE

à

CHENU Claude
22 Ans
Sergent 141^{ème} Régiment d'Infanterie

MORT POUR LA FRANCE
A l'hôpital de Besançon (Doubs)
Le 17 Septembre 1918

HOMMAGE

à

MONTUPET Antoine
28 Ans
Canonier
222^{ème} Régiment d'Artillerie

MORT POUR LA FRANCE
A Perthes les Hurlus (Marne)
Le 26 Septembre 1918

HOMMAGE

à

LORIOT Gabriel
37 Ans
Brigadier 15^{ème} Groupe de cavaliers

MORT POUR LA FRANCE
A l'Hôpital d'Avor (Cher)
Le 29 Septembre 1918

HOMMAGE

à

RENOUX Aimé
35 Ans
Brigadier 87^{ème} Régiment d'Artillerie

MORT POUR LA FRANCE
A l'Hôpital de Tournemire (Aveyron)
Le 01 Novembre 1918

HOMMAGE

à

MINARD François
42 Ans
Soldat 2^{ème} classe 21 BCP

MORT POUR LA FRANCE
A St Fergeux (08)
Le 01 Novembre 1918

HOMMAGE

à

THEVENIAUD Joseph
40 Ans
Soldat 2^{ème} classe

MORT POUR LA FRANCE
A St Parize-le-Châtel
des suites de ses blessures
Le 30 Novembre 1918

HOMMAGE

à

LAMOISSIERE Pierre

40 Ans
Sergent 2^{ème} classe BCP

MORT POUR LA FRANCE
A l'Hôpital Côte Saint-André (38)
Le 07 Mars 1919



CEREMONIES

CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE



SONNERIE COMMEMORATIVE

Le 11 Novembre 2018 à 11 heures durant 11 minutes les cloches de notre église ont sonné à la volée comme toutes celles des églises de France célébrant ainsi le centième anniversaire de l'armistice de la 1ère Guerre mondiale en hommage aux hommes et femmes morts au combat pour défendre leur pays .

COMMEMORATION et INAUGURATION

AU CIMETIERE : C'est sous une douceur automnale qu'un public nombreux s'est retrouvé au cimetière communal en milieu d'après-midi. L'harmonie «La Chantenoise », les porte-drapeaux, les enfants en costume d'époque suivis des corps constitués et des élus formèrent un cortège remarqué jusqu'au monument aux morts qui, rappelons le, fut l'un des premiers à être élevé dans la Nièvre, avant même la fin de la guerre.



Avant de procéder, en présence de Monsieur Patrice Joly, Sénateur, de Monsieur Christian Debroux, Délégué départemental du Souvenir Français, du Lieutenant-Colonel Martin Buliard de la Direction Militaire Départementale, à l'inauguration des tombes des soldats nouvellement rénovées ou restaurées, les enfants du groupe scolaire, sous la direction de Guillaume Page ont interprété la chanson « Le Soldat » de Florent Pagny, préparée en classe avec Carole Pommery.

Le message de l'Union Française des Associations des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (UFAC), lu par Laura, a rappelé le nombre des soldats tombés pendant ces quatre années et dont les noms restent gravés dans la pierre des monuments et dans les mémoires des familles, sans oublier toutes les victimes blessées et civiles, veuves et orphelins.



Appel à la mémoire de chacun, afin que l'acceptation du sacrifice suprême et l'espérance qui habitaient toutes ces victimes, inspirent nos actions en faveur de la Paix, de la solidarité et de la Fraternité.

Après l'appel aux morts, des gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts par les différentes personnalités accompagnées chacune d'un enfant avant que ne retentisse «La Marseillaise».

Le cortège s'est ensuite ébranlé en fanfare dans les rues pour atteindre le Mémorial de la présence américaine en Nièvre pour un hommage aux soldats américains en présence de notre député, Monsieur Patrice Perrot.

A la nuit tombante, de retour à la salle des fêtes pour un vin d'honneur, le public a pu admirer l'exposition préparée par l'Association HEREDIT consacrée à nos soldats tombés au champ de bataille durant ces 4 ans. Les enfants des classes de CM1 et CM2 ont, quant à eux, reçu chacun leur diplôme de « passeur de mémoire » pour avoir participé au programme de devoir de mémoire mis en place en 2014.



HOMMAGE AU PETIT THEATRE



Sous l'impulsion de l'ONAC-VG, le 30 novembre était consacré à la Grande Guerre, à Nevers. Des écoliers nivernais se sont trouvés en première ligne pour participer à ce vibrant hommage rendu aux poilus.

Les élèves de CM1 et CM2 de Cécile Clemendot, professeur des écoles à Saint-Parize-le-Châtel, ne sont pas prêts d'oublier la journée consacrée à la Grande Guerre, vendredi 30 novembre, à Nevers, organisée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG). Ils se sont même retrouvés en première ligne pour participer à ce vibrant hommage.

Dès 9 h, au palais ducal, les écoliers, très attentifs, se sont vivement intéressés aux archives familiales, documents, lettres et objets divers de la vie des poilus pendant ces moments tragiques. Les petits ont posé de nombreuses questions à Vanessa Jacob, coordinatrice Mémoire et Communication pour la région Bourgogne-Franche-Comté à l'ONAC-VG.

Après la visite de cette exposition et à l'heure de la cérémonie devant le monument aux Morts de la place Carnot, en présence d'un parterre de personnalités (autorités civiles et militaires), Iliès, 10 ans, a lu la lettre d'un poilu nivernais, Léopold Beauvois. En ce 9 mai 1915, le jeune homme, sur le front, demande à ses parents des provisions et des chaussettes suiffées (enduites de suif) : « Nous travaillons à faire des abris, des

boyaux de communication. L'artillerie ne manque pas ici et fait du très bon travail ».

Le jeune homme décédera quelques jours plus tard le 15 mai au Bois de Le Prête. « Tout un travail de mémoire sur la Grande Guerre est mené depuis quatre ans sur notre commune en lien avec l'école. Depuis 2014, ce sont 98 élèves qui ont été sensibilisés. Ce projet tenait très à cœur à notre ancien directeur d'école Philippe Morizot, décédé brutalement début juillet », a confié, les yeux pleins d'émotion, Lisiane Delbet, adjointe au maire de Saint-Parize-le-Châtel et chargée des fêtes et des cérémonies.

Le "clou" de cette journée a sonné à 14h58 précises, quand, sur la scène du Petit Théâtre, la trentaine d'écoliers



de Saint-Parize-le-Châtel, en costumes, a interprété avec brio « Le Soldat » de Florent Pagny. L'émotion était palpable dans la salle. Cette Grande Guerre, c'était presque hier, pour les petits comme les grands.

Géraldine Phulpin
(Centre France Novembre 2018)



1918, LA VICTOIRE ET APRES ? LA LEVEE DU CAMP AMERICAIN



Le 26 janvier, 1919

« 2500 américains quittent le camp, début du retrait. Le 20 mai 1919. Le colonel Skinner et Taves viennent nous faire leurs adieux, ils quittent le camp ce soir. Le colonel nous donne tous les meubles rustiques qui garnissent son home. Partout ailleurs, les américains brûlent tables, bancs, caisses, etc... sans compter les vêtements, chaussettes, caleçons, chandails, qui auraient pu habiller bien des pauvres. Fin du commandement Américain. Dès janvier, le commandement français avait pris la relève.

(Doc notes de René ROBERT transcrites par H. et G. de Riberolles sur le blog : lesnotesdernrobert.blogspot.com/)

En partenariat avec la Communauté de Communes Loire Allier nous travaillons actuellement, dans le cadre d'un projet de territoire, à la mise en place de façon pérenne du parcours de mémoire qui avait été mis en place en 2017. Le 19 mai prochain, nous commémorerons la levée du camp américain, « 100 ans après » avec la participation des enfants de l'école et le club des Yankee Truck.

PATRIMOINE

SAINT-PARIZE-LE-CHATEL, BERCEAU DU HERD-BOOK DE LA RACE CHAROLAISE



Nous sommes en 1837. Charles de Bouillé, alors âgé de 21 ans, reprend sa ferme de Villars. Il fait le choix, avant les autres, de spécialiser et de rationaliser son exploitation agricole pour l'élevage des « bêtes à cornes » et des « bêtes à laine ».

Charles transforme son vieux château médiéval en un corps de ferme complet, comprenant logement des ouvriers et domestiques, écuries voutées, avec vastes fenils. Dans les années 1850, Villars devient une ferme-modèle pour l'agriculture d'élevage, inscrite au titre

des **Monuments historiques pour ses prés et ses bâtiments depuis 2015.**

« *Nous prédisons que la race charolaise deviendra la race indigène du centre de la France et que l'étranger, moins dédaigneux que nous-mêmes de nos excellents produits, viendra sous peu de temps nous enlever les meilleurs animaux de cette race comme il le fait pour les étalons de certaines races chevalines.* », affirme Monsieur de Bourgoing, président de la Société d'Agriculture de la Nièvre aux alentours de 1850.

Et c'est en 1864 qu'à l'initiative de Charles de Bouillé est créé le Herd Book de la Race Bovine Charolaise, connue sous le nom de race Nivernaise. Ce registre précise les règles de la race, et mentionne la généalogie des 187 premiers animaux inscrits.

L'objectif recherché par le Herd Book Charolais est multiple :

- tenir le registre des animaux de la race,
- assurer la pureté et l'amélioration génétique de la race en maîtrisant les risques de consanguinité,
- privilégier l'accès aux concours d'animaux reproducteurs aux seuls éleveurs charolais,
- crédibiliser les ventes de reproducteurs, en particulier à l'étranger.

Jusqu'à la fin du XIXème siècle, la consolidation de la race Charolaise-Nivernaise est remarquable. Elle est définitivement installée dans les départements du Centre, et la vente d'animaux reproducteurs aux acheteurs étrangers permet des profits considérables. La race Charolaise compte aujourd'hui en France 1,6 million de têtes, soit une vache allaitante sur deux, et est devenue la première race à viande en Europe.

CV CENTRE VOIRIE
La Technique Routière au Service des Collectivités et des Particuliers

Particuliers, entreprises, collectivités,
Centre Voirie
donne vie à tous vos projets

CENTRE VOIRIE

1 rue Saint-Mayeul
03320 Le Veudre
04 70 66 42 38



Hôtel et Restaurant entièrement rénovés

ANNIVERSAIRE

MARIAGE

SEMINAIRE



Prestations personnalisées / DEVIS GRATUIT
Tél : 03 86 21 22 33 - www.hotelpaddock.com

MAGNY COURS, PROXIMITE CIRCUIT ET GOLF

TELETHON 2017



Le samedi 8 décembre 2018, les Communes de MAGNY COURS et SAINT PARIZE LE CHATEL, en collaboration avec le CIRCUIT DE NEVERS MAGNY COURS, se sont de nouveau rassemblées pour apporter leur aide au TELETHON. Deux formules étaient proposées : possibilité de faire du karting, dont 2 € sur le prix de la cession étaient reversés au TELETHON, ou marche caritative d'environ 6 kms avec guide «Sur les traces des Américains» et ce par un temps froid et pluvieux.

AFM TELETHON

INNOVER POUR GUERIR



Des urnes étaient également à disposition pour les dons chez les commerçants de nos deux communes. Nous avons reversé la somme de 345,06 € au TELETHON et remercions tous les participants pour leur aide. En espérant faire mieux l'année prochaine... l'essentiel étant bien sûr de participer...».

Nous rappelons également que le TELETHON récupère toujours les canettes de boissons (en fer) pour le recyclage.

Vous pouvez les déposer à l'adresse suivante :

Coordination Départementale
AFMTELETHON NIEVRE
16 rue de la jonction
58000 NEVERS
Tel : 03.86.57.88.60
Courriel : telethon58@afm-telethon.fr

UNE FIN D'APRES-MIDI FESTIF AVEC LE PERE NOEL

Un nouveau décor est venu s'ajouter à ceux déjà installés depuis quelques années sur la place du village : la maison du Père Noël ! Demeure éphémère pour une halte réparatrice.

Invité par les commerçants du bourg, le Père Noël est arrivé à cheval, accompagné de son lutin et devancé par les cyclos de l'ACSPMC sur leurs vélos décorés. Sous les yeux émerveillés des enfants, le Père Noël s'est prêté de bonne grâce à une séance photos.

Les plus grands, eux, profitaient du vin chaud et des friandises offerts par les commerçants. Ce moment de convivialité bien agréable a réuni une partie de la population.



nature esthetic'
beauté et bien-être au naturel

2 rue Soufflet
58470 Magny-Cours
Tél. 03 86 58 02 47

Retrouvez-nous sur facebook

COSMETIQUE BIO
CHARTRE COSMÉO

Soins du visage Epilations Soins du corps
Manucure Maquillage

Boulangerie-Pâtisserie

Veronique et Olivier
Raveau

TEL: 03.86.58.13.90

AVENUE DE LA MAIRIE - 58490 SAINT PARIZE LE CHATEL

VOEUX DU MAIRE

En attendant l'obtention de subventions



La salle des fêtes était bien pleine pour la cérémonie des vœux de l'équipe municipale. Devant un parterre d'élus venus en voisins et amis, des représentants des corps constitués et de nombreux Saint-Parizois, André Garcia a mis à l'honneur toutes celles et tous ceux qui « font tourner la maison » qu'est la commune.

Sans hiérarchie, les élus, les personnels communaux, les responsables d'associations et toutes les bonnes volontés ont été remerciés. Après un rapide retour sur les travaux qui ont été réalisés, le maire a annoncé plusieurs projets. Tous, évidemment, subordonnés à l'obtention de subventions. On retiendra, d'abord, la réflexion sur la poursuite de l'aménagement de l'ancienne RN 7 pour la partie comprise entre la route de Mars et la sortie sud du hameau. Ensuite, le dossier « Saint-Parize en 1900 » est lancé. Il vise à créer deux parcours « découverte du village » et des environs à partir du château d'eau des Américains.

Un projet qui inclut la reprise du pigeonnier (couverture et crépi) et celle de la grange Seguin (couverture). Dernier point évoqué pour cette année, le recensement. Le maire souhaite que la population en facilite la réalisation et en assure la fiabilité. Il rappelle que c'est sur ces données que l'État accorde ses dotations.

(JYL . Janvier 2019)



La France de 2018 en chiffres

La population française comptait 66 993 000 habitants au 1er janvier. 64 812 000 en France métropolitaine et 2 181 000 dans les départements d'outre-mer.

Il y a eu 758 000 naissances en 2018, soit 1,5 % de moins qu'en 2017. La fécondité a légèrement baissé, elle est désormais de 1,87 enfant par femme.

Le nombre de décès est quant à lui en hausse depuis quelques années, notamment en raison de l'avancée en âge des « baby-boomers » nés après guerre. En 2018, on a enregistré 614 000 décès et la France était toujours le deuxième pays européen le plus peuplé.

L'espérance de vie des femmes françaises a légèrement diminué. Elle était de 85,3 ans en 2018 tandis que celle des hommes atteignait 79,2 ans.

Enfin, 235 000 mariages ont été célébrés sur notre territoire l'année dernière : 229 000 mariages hétérosexuels et 6 000 mariages entre personnes du même sexe, tandis que 194 000 Pacs ont été signés dont 7 000 par des couples homosexuels.

En ce qui concerne la commune, la mairie a procédé au recensement de la population du 17 janvier au 16 février 2019.



Nos agents recenseurs, Stéphanie Grandjean, Sylvie Lépée et Marie Tétard ont visité les foyers.

Les résultats seront rendus publics et seront consultables gratuitement sur le site internet de l'INSEE.



RESSAT
FIOUL SERVICE

FIOUL / CHARBON

GRANULES DE BOIS



AdBlue / GNR

03-86-38-61-08

www.ressat-fioul.fr

ressat-fioul@wanadoo.fr

DU MOUVEMENT DANS LE PERSONNEL



Remise de la médaille du travail après 27 ans de bons et loyaux services au service de la commune et départ en retraite..

RETRAITE BIEN MERITEE

Alain ne traversera plus le village sur son tracteur bleu en saluant tout le monde le sourire accroché aux lèvres. En effet, Alain a effectué son dernier tour vendredi 28 février entouré par ses collègues employés et élus dans un concert de klaxon et de gyrophares. Alain, au cours de ces 27 années, a appris à connaître chaque chemin, chaque recoin, chaque bâtiment, chaque robinet d'arrêt, chaque interrupteur, chaque serrure avec la bonne clé. Toujours disponible, très à l'écoute, notamment pour les petites bricoles demandées par notre personnel féminin. 😊

Honneur et respect pour toutes ces années passées au service de la collectivité récompensée par la remise de la médaille du travail par Monsieur Roger Chocat, Adjoint responsable des services techniques lors d'une réception en l'honneur de notre nouveau retraité.

Bonne retraite Alain

Alain a passé les clés à Thierry

Thierry Gagnerault 46 ans est St Parizois depuis bien longtemps. Très actif au sein des milieux associatifs, il est titulaire d'un Brevet Technique Agricole et a travaillé dans cette fonction pendant plus de 20 ans.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



CONTRAT D'APPRENTISSAGE



Moussa Conde est né il y a presque 18 ans à N'ZEREKORE, une ville de Guinée. Attiré par une vie meilleure, Moussa s'est lancé dans un grand voyage. Laisant N'zerekore, il a rejoint son oncle qui habitait en Côte d'Ivoire, c'est avec celui-ci qu'il décida de rejoindre La France. Pour cela, il a traversé la côte d'Ivoire, le Mali, le Niger. Arrivés en Lybie, les ennuis ont commencé. Tout d'abord, la traversée du désert sur un pickup avec des passagers tassés comme des sardines avec la crainte omniprésente que la voiture ne tombe en panne lors de cette traversée, auquel cas la mort aurait été la seule issue. Une fois ce désert passé, Moussa a été retenu dans une maison à Sebha en Libye, pour sortir de cette détention, une rançon leur a été soutirée. Ils se sont rendus par la suite à Sabratha, ville proche de Tripoli pour attendre un bateau pour l'Italie. 7 mois d'attente et de travail dans les champs avec comme seul salaire de la nourriture. Un jour, les passeurs sont venus chercher son oncle. Moussa ne l'a jamais revu depuis. Puis ce fut au tour de Moussa de monter dans un zodiac... percé, dont le moteur resta muet au milieu de la méditerranée. Sauvés par le bateau de la Croix Rouge, les survivants furent débarqués en Italie à Bari. Moussa pris la liberté de partir en train jusqu'à Milan, puis marcha à pied jusqu'à Briançon. Le train pour Lyon, Dijon et le hasard a fait que Moussa arrive à Nevers et soit accueilli par la suite dans une famille Saint-Parizoise.

Passionné par le football, Moussa a très vite rejoint le club local. Suite à un stage dans nos services techniques, il a fait une demande d'apprentissage pour obtenir un CAP jardinier paysagiste.

En accord avec la commune de Magny-Cours nous avons décidé de répondre favorablement à sa demande. Il est ainsi 2 semaines dans l'une ou l'autre de ces communes en alternance avec le CFA de Challuy. Il est suivi par son maître d'apprentissage M Gilles Chevigny que nous connaissons tous.

NOTRE CINEMA INTINERANT : PROGRAMMATION DU MOIS

SALLE DES CEREMONIES

PLEIN TARIF : 5€ - TARIF REDUIT : 3€

JEUDI 4 AVRIL

SEANCE 14H30

L'INCROYABLE HISTOIRE DU FACTEUR CHEVAL Fin XIXème, Joseph Ferdinand Cheval, est un simple facteur qui parcourt chaque jour la Drôme, de village en village. Solitaire, il est bouleversé quand il rencontre la femme de sa vie, Philomène. De leur union naît Alice. Pour cette enfant qu'il aime plus que tout, Cheval se jette alors dans un pari fou : lui construire de ses propres mains, un incroyable palais. Jamais épargné par les épreuves de la vie, cet homme ordinaire n'abandonnera pas et consacra 33 ans à bâtir une œuvre extraordinaire : «Le Palais idéal».

SEANCE 16H45

A partir de 6 ans

LA GRANDE AVENTURE LEGO Emmet est un petit personnage banal et conventionnel que l'on prend par erreur pour un être extraordinaire, capable de sauver le monde. Il se retrouve entraîné, parmi d'autres, dans un périple des plus mouvementés, dans le but de mettre hors d'état de nuire un redoutable despote. Mais le pauvre Emmet n'est absolument pas prêt à relever un tel défi !

SEANCE 20H

GRÂCE À DIEU Alexandre vit à Lyon avec sa femme et ses enfants. Un jour, il découvre par hasard que le prêtre qui a abusé de lui aux scouts officie toujours auprès d'enfants. Il se lance alors dans un combat, très vite rejoint par François et Emmanuel, également victimes du prêtre, pour « libérer leur parole » sur ce qu'ils ont subi. Mais les répercussions et conséquences de ces aveux ne laisseront personne indemne.



PONCTUELLEMENT UNE SEANCE SUPPLEMENTAIRE A 14H30 SERA PROGRAMMEE POUR PERMETTRE A NOS SENIORS DE PROFITER D'UNE APRES-MIDI RECREATIVE, MAIS BIEN SUR SEANCE OUVERTE A TOUS MEME AUX EXTERIEURS. DECOUVREZ NOS PROGRAMMES CINEMA SUR LA SITE DE LA MAIRIE.

15-16 JUIN : LA FETE COMMUNALE RIMERA, CETTE ANNEE, AVEC ANNIVERSAIRES

En partenariat avec la Municipalité, différentes associations et les commerçants viendront animer ces deux jours : Le samedi, l'USTN avec la fête du club, l'ACSPMC proposera une rando- goûter jusqu'au château de Villars qui commémorera les **425 ans d'appartenance à une seule et même famille**, l'Amicale des jeux en bois. La Municipalité vous invitera à découvrir le conservatoire de la Monoplace française (sur réservation), les commerçants, quant à eux, animeront la soirée avec repas et DJ.

Le Dimanche, **Le Comité des Fêtes fêtera ses 30 ans, HEREDIT ses 25 ans, le FOYER ses 70 ans ..** des expositions seront mises en place en mairie et dans la salle des fêtes. **La Gazette**, quant à elle, fêtera aussi ses **30 ans** et vous propose à cette occasion un grand « Quizz ».

D'autres animations viendront étoffer ces deux jours : Brocante, marché du terroir, fanfare, Jeux traditionnels en bois XXL, voitures anciennes...

EN JUILLET 2019, LA GAZETTE AURA 30 ANS

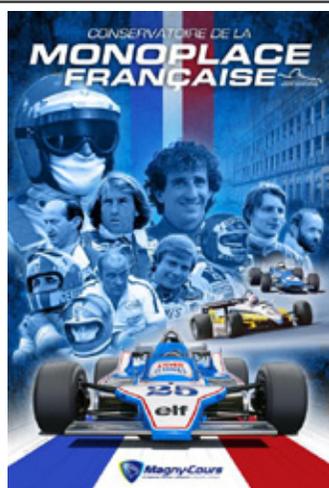
Pour fêter cet anniversaire, nous vous proposons un « quizz » se référant aux 61 numéros...

Merci de lire le règlement avant de vous lancer Rendez-vous le Dimanche 16 Juin pour les résultats et la remise des prix.

REGLEMENT QUIZZ

- Des bulletins de participation sous forme de questionnaire seront insérés dans la Gazette n° 62 du mois de mars 2019.
- Participation réservée aux seules personnes résidant à Saint-Parize-le-Châtel y compris en résidence secondaire.
- Une seule participation par foyer.
- Les membres du Conseil Municipal et leurs familles ne pourront participer.
- A chaque question correspond un numéro de Gazette bien spécifique qui doit être reporté avec la réponse.
- Une question subsidiaire (n°61) départagera les ex aequo. En cas de nouvelle égalité, un tirage au sort sera effectué.
- **Les questionnaires devront être déposés en mairie au plus tard le 26 mai 2019 à Minuit.** Tout retard ne sera pas pris en compte.
- Un jeu de Gazettes de 1 à 61 sera à disposition au secrétariat de mairie consultable sur place.
- Les résultats seront proclamés le dimanche **16 Juin à 16 heures**, jour de la fête communale, place de la Poste avec remise des prix.

A VOS GAZETTES !



Le Circuit de Nevers Magny-Cours a créé, le Conservatoire de la Monoplace Française inauguré le 1er mai 2015. Espace de 1 400 m², dédié aux plus belles marques françaises de monoplaces où sont exposées 48 voitures de rêve.

5 châssis montrent l'évolution de la technologie en passant du multitubulaire au châssis carbone utilisé actuellement. Il présente aussi l'histoire du circuit à travers la passion des hommes et des femmes qui l'ont fait vivre.

Une frise chronologique de 1900 à 2000 relate les grands événements de l'automobile et du sport automobile.

Venez le découvrir ou le re-découvrir le samedi 15 Juin après-midi lors d'une visite gratuite réservée aux habitants de la commune et proposée par la Municipalité avec l'aimable concours du circuit. Places limitées, inscriptions en mairie jusqu'au 31 mai.

CCLA



FORMATIONS AUX GESTES QUI SAUVENT

On se sent démuni lorsque l'on est confronté à un accident de la vie. Savoir comment réagir, c'est ce que propose la Communauté de Communes Loire Allier. Cette formation assurée bénévolement par Christian Dupré, donne lieu à une attestation du Ministère de l'Intérieur.

La prochaine formation à Saint-Parize-le-Châtel aura lieu le :

Judi 23 Mai de 18 h à 21 h, en Mairie, salle des cérémonies

Renseignements et inscriptions en Mairie.



ELABORATION D'UN PROJET DE TERRITOIRE



Pour la période 2018/2020, le Conseil Départemental propose aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de conclure des Contrats-Cadres de Partenariat qui ouvrent la possibilité de recevoir des subventions pour des projets structurant d'aménagement et de développement des territoires. Ces derniers peuvent être portés par les collectivités locales, les communes, les syndicats mixtes et les associations.

L'enveloppe retenue pour la CCLA et à ses 6 communes est de 301 488 €. Les membres du Comité Technique ont choisi de répartir homogènement cette somme ; chaque projet inscrit au titre du Projet de Territoire sera donc subventionné par le Département à hauteur de 25% de son montant global, avec un plafond de 30 000 € à ne pas dépasser.

Ces projets doivent être inscrits dans une stratégie de développement déclinée en 3 axes :

- La construction identitaire de l'intercommunalité
- Le développement et la promotion économique du territoire
- La valorisation d'un art de vivre et de l'offre touristique

Anne DUVALET, recrutée depuis septembre, a pour mission d'élaborer, suivre et animer ce Projet de Territoire. Titulaire d'un Master 2 « Aménagement du Territoire », Anne apportera ses compétences en vue de développer notre Communauté de Communes. Elle apportera également tout son soutien aux nouveaux porteurs de projets.

Débat d'orientation budgétaire.

Il a été décidé au cours de ce débat :

- de maintenir l'enveloppe annuelle de 60 000 € dans le cadre du règlement d'intervention en matière d'immobilier d'entreprise
- de créer une enveloppe de 10 000 € afin de proposer une modification du règlement d'intervention en matière d'immobilier d'entreprise, à savoir y ajouter un volet tourisme
- de ne plus ajouter de nouvelles voies intercommunales et maintenir en état la voirie existante
- de continuer à développer le Zébulleparc
- mettre en œuvre le projet de territoire
- maintenir la répartition du FPIC (fond de péréquation intercommunale) identique à l'année précédente
- maintenir les taux d'imposition.

CENTRE SOCIAL

La micro-crèche « POMME D'API »

Les petits de la Micro-crèche Pomme d'Api ont repris du service.

Ici ils construisent.

À d'autres moments, ils peignent des sapins, collent des pingouins pour décorer la salle, font un petit footing autour du terrain de sport, montent à la bibliothèque pour découvrir de nouvelles histoires, chantent et dansent avec beaucoup d'enthousiasme....., pendant que les papas et les mamans vaquent à leurs occupations.

Les plus grands se préparent tout doucement pour leur première rentrée scolaire, les bébés font connaissance progressivement avec leur nouveau lieu de vie, et les autres se font des copains.

Tous apprennent la vie en « société » les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 à 18h00.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à appeler le 03.86.21.29.10 ou le 03.86.21.08.45.



Ouverture de l'accueil de loisirs des mercredis pour les enfants à partir de 2 ½ ans scolarisés.

Suite au passage à la semaine de quatre jours, le Centre social a élaboré une enquête permettant d'établir les besoins d'ouverture d'un accueil le mercredi.

Au vu des résultats, une ouverture d'un accueil de loisirs le mercredi a été réalisée à compter du 05 septembre 2018. En effet, le Centre social de Magny-Cours ouvre ses portes les mercredis de 7h30 à 18h00. Un programme d'animations ainsi que les modalités d'inscription sont disponibles au Centre social.

Depuis la rentrée de septembre 2018, l'équipe d'animation propose de nombreuses activités qui ravissent petits et grands.

- Un après-midi vélo autour de jeux éducatifs (reconnaissance des panneaux routiers) et parcours d'adresse, d'équilibre.
- Ateliers cuisine suivant les saisons (confection d'une bûche de Noël).
- Peinture, quizz musical,

Sortie cirque Medrano à Sermoise-sur-Loire.

Depuis la rentrée, 19 enfants de moins de 6 ans et 25 enfants de plus de 6 ans ont participé à l'accueil de loisirs des mercredis.

Pour tous renseignements et inscription, nous contacter par mail à l'adresse suivante :

c.s.magny-cours@orange.fr ou par téléphone au 03 86 21 29 10.

INITIATION A L'INFORMATIQUE

Vous souhaitez vous initier ou vous familiariser avec « l'outil informatique »

- Découverte d'internet...
- Gestion des photos...
- Création d'un courrier, d'un tableau, d'une affiche... ou tout autre demande.

Apporter votre PC portable si possible et venez essayer une première séance.

Pour tout renseignement, contactez le Centre social.



de Magny-Cours et de ses environs
31 rue du Vieux Magny
58470 MAGNY-COURS
03.86.21.29.10.
03.86.58.42.06.
c.s.magny-cours@wanadoo.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORTS SCOLAIRES

LES HORAIRES DU SYNDICAT

Lundi : De 14h00 à 17h00
Mercredi : De 8h00 à 12h00

Secrétaire : Agnès FAVARCQ
03-86-58-16-91
s.i.s-destpierre@orange.fr

LE TRANSPORT A LA DEMANDE

Depuis le 31 décembre 2018, le syndicat ne gère plus la ligne « Allô Mars-sur-Allier » qui permettait aux habitants des communes de Langeron, Magny-Cours, Mars-sur-Allier, Saint Parize le Châtel et Saint Pierre le Moutier de se rendre et/ou de revenir de Nevers le mercredi et le samedi après-midi.

Office de Tourisme

Petit avant-goût du programme de notre SAISON ESTIVALE 2019:

Samedi 6 avril - 10h - ST PIERRE LE MOUTIER Lieu : RDV à l'office de tourisme.

Démonstration du fonctionnement des machines, découverte du processus de transformation par l'association «L'huilerie Réveillée».. 10h30: Pressée de Colza. Tarif : 2€. Résa avt le 4/04

Atelier Tawashi - Eponge en tissage de vieilles chaussettes -

Mercredi 10 avril- 15h- ST PIERRE LE MOUTIER NOUVEAUTE accessible aux enfants Lieu : RDV à l'office de tourisme. Avec Tonkar. Fabrication d'éponge en tissage de vieilles chaussettes. Séance de 30mn . Le matériel est fourni et vous repartez avec votre création et de nombreux conseils. Tarif : 10€. Résa avt le 08/04

Visite « Chèvrerie de Saligny »

Mardi 22 avril- 14h- CHEVENON Lieu : RDV allée des loisirs (ancien camping)-Zebulle Parc. Visite de l'élevage du Domaine de Saligny : chèvrerie. Dégustation de produits offerte par le producteur. Tarifs : 5€/adulte, ½ tarif - de 10 ans. Résa avt le 20/04

A la découverte de la vie des mares

Mercredi 24 avril · 14h30· SAINT ELOI NOUVEAUTE Lieu : RDV parking devant l'école vers l'Arche de la Biodiversité. Les amphibiens ont rejoint les mares pour se reproduire et donner naissance aux futures générations. C'est le moment idéal pour venir les observer. Nous apprendrons ensemble à les reconnaître et à comprendre pourquoi ils sont aujourd'hui menacés. Proposée par l'Office de Tourisme et guidée par la M.E.L.A. Tarifs : 5€/adulte ; ½ tarif - de 10 ans. Résa avt le 22 /04

Visite « Château Médiéval de Villars »

Samedi 27 avril et Mercredi 5 juin · 14h30 · ST PARIZE LE CHATEL Lieu : RDV devant le château.

Visite intérieure et extérieure guidée par Hubert ou Ana Sofia de Vassal. Proposée par la Guilde de Villars et l'Office de Tourisme de Saint-Pierre Magny-Cours. Tarif : 5€. Résa avt le 03/06.

ATELIER : « Initiez-vous à la porcelaine froide »

Samedi 27 avril · 14h30 · ST PIERRE LE MOUTIER Lieu : RDV à l'office de tourisme, 2 rue Lieutenant Paul Theurier.

Venez découvrir avec Fairytalexa la manipulation de la porcelaine froide : démonstration et initiation au modelage. Le matériel est fourni et vous repartez avec votre création et de nombreux conseils. Tarifs : 15€/ad., 10€/enfant de - 12 ans. Résa avt le 25/04.

ATELIER : Initiez-vous au cartonage « Fabriquer son chapeau fantaisie »

Samedi 4 mai- 9h- ST-PIERRE-LE-MOÛTIER Lieu : RDV à l'office de tourisme.

Venez découvrir avec Tonkar atelier la fabrication d'un chapeau fantaisie en cartonage. Séance de 3h. 4 pers. max Le matériel est fourni et vous repartez avec votre création et de nombreux conseils. Tarif : 15€. Résa avt le 02/05

Visite du Moulin à vent « Les éventées »

Mercredi 15 mai- 14h15- ST-PIERRE-LE-MOÛTIER (résa avt le 13/05) Lieu : RDV place de l'église

Visite guidée du moulin à vent par l'Association Patrimoine Nivernais Bourbonnais. Durée : Environ 1h. Venez découvrir le fonctionnement et caractéristiques du moulin, la vie du meunier et les expressions « autour du moulin ». Tarifs : 3€/adulte, 1€ enfant - de 12 ans.. Résa avt le 13/05

INFORMATIONS PRATIQUES

Office de Tourisme de Saint-Pierre Magny-Cours

2 rue Lieutenant Paul Theurier
58240 SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER

Tél. 03.86.37.21.25

Fax. 08.11.38.74.76

Courriel : ot.sstpierre-magnycours@orange.fr

Site: <http://saintpierremagnycours-tourisme.jimdo.com>

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI DE 14H À 16H

DU MARDI AU VENDREDI DE 9H30 À 12H ET 15H À 17H

SAMEDI DE 9H30 À 12H

Atelier Mandala - Tissage mexicain

- Bois et textiles récup' - NOUVEAUTE accessible aux enfants

Mercredi 22 mai- 15h- ST PIERRE LE MOUTIER Lieu : RDV à l'office de tourisme

Avec Tonkar. Fabrication de tissage mexicain avec du bois, textiles et récup'. Séance de 30mn . Le matériel est fourni et vous repartez avec votre création et de nombreux conseils. Tarif : 10€. Résa avt le 20/05

Visite « L'église Saint-Julien »

Samedi 15 juin · 17h · MARS-SUR-ALLIER Lieu : RDV devant l'église

Guidée par Mme THONIER et proposée en partenariat avec l'Office de Tourisme de Saint-Pierre Magny-Cours.

Tarif : 1€, gratuit moins de 14 ans.. Résa avt le 13/06.



Le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier

Information sur la collecte et le traitement de vos déchets



LA COLLECTE DES SACS JAUNES



En France, chaque habitant jette en moyenne 573 kg de déchets par an, issus de sa consommation (515 kg en 2017 pour le SYCTOM). Ce chiffre est en constante augmentation

Les emballages représentent près de 50 % du volume de nos poubelles. Or, le recyclage des emballages permet d'économiser les ressources naturelles indispensables, en donnant, en outre, une seconde vie à nos déchets.

Avec ce petit geste quotidien, nous protégeons ainsi notre environnement. Alors, trions nos déchets !

Depuis bientôt dix ans, le SYCTOM a choisi de faciliter le geste de tri en proposant, à tous ses habitants, une collecte des déchets recyclables à domicile, grâce aux sacs jaunes.

La collecte des sacs jaunes a lieu tous les 15 jours. Pour connaître les jours de passage ainsi que le report des jours fériés, consultez le calendrier de collecte pour votre commune (calendrier remis par votre mairie et téléchargeable sur le site internet du SYCTOM – www.syctomsaintpierre@yahoo.fr).

Ce qu'il faut déposer dans le sac jaune :



LES BOUTEILLES ET FLACONS PLASTIQUE



LES EMBALLAGES EN ACIER ET EN ALUMINIUM



LES BRIQUES ALIMENTAIRES



LES EMBALLAGES EN CARTON



LE PAPIER (JOURNAUX, MAGAZINES, PROSPECTUS ...)



Un doute sur les consignes de tri ? Consultez le « mode d'emploi de nos déchets »

→ QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS DÉPOSÉS DANS NOS SACS JAUNES ?

Les déchets déposés dans les sacs jaunes sont transportés jusqu'au centre de tri Echalière de Clermont-Ferrand (société PAPREC). Ils y sont triés manuellement par matériaux, puis mis en balles. Ces matériaux sont ensuite acheminés dans les usines de recyclage, puis transformés en matière, pour être réintroduit, tout ou en partie, dans un nouveau cycle de production.



CONSIGNE

ZOOM sur les gros cartons :

Les gros cartons (type cartons d'électroménagers ou de déménagement) doivent être amenés en déchetterie, où une grande benne de 30 m³ est à la disposition des usagers.

Cependant, si vous avez des cartons en quantité raisonnable (en nombre et en taille), vous avez la possibilité de les déposer dans le sac jaune, à la seule condition qu'ils soient disposés à l'intérieur du sac jaune. Si besoin, n'hésitez pas à découper les cartons pour qu'ils entrent dans le sac jaune.

ATTENTION, DÉSORMAIS, TOUT CARTON DÉPOSÉ HORS DES SACS JAUNES EST REFUSÉ A LA COLLECTE.



LE TRI, C'EST AUSSI POUR LA COMMUNE

Le SYCTOM, en concertation avec l'ensemble des communes adhérentes, a défini un programme ambitieux d'amélioration de la gestion des déchets générés par les différents services municipaux : baisse des quantités et amélioration du taux de valorisation.

En effet, les déchets municipaux (des mairies, déchets des services techniques, des écoles, des cimetières, des salles

des fêtes, ...) représentent des quantités non négligeables (~ 320 tonnes par an).

L'ensemble des maires, ainsi que l'ensemble des responsables des services techniques des 17 communes adhérentes ont ainsi pris des engagements pour parvenir à une gestion plus éco-exemplaire des déchets générés par leurs services.

LE TRI DES DECHETS, C'EST AUSSI : ➔ AU CIMETIERE

Des **conteneurs biodéchets** sont désormais à votre disposition dans tous les cimetières.

Vous devez y déposer : les fleurs et plantes fanées, les gerbes naturelles, la terre et les feuilles mortes (en enlevant les pots, les plastiques, les rubans et tout autre objet artificiel).

Les autres déchets, non compostables, doivent être déposés dans les conteneurs AUTRES DECHETS.

Merci pour le respect de ces nouvelles consignes.



LE TRI DES DECHETS, C'EST AUSSI : ➔ DANS LES SALLES DES FETES

Un affichage et des conteneurs de tri seront mis en place ou complétés, courant 2019, dans toutes les salles des fêtes.

Les utilisateurs des salles des fêtes auront, alors, tous les équipements nécessaires pour trier les déchets générés (conteneurs de tri, consignes de tri) :

- **Emballages** : bouteille plastique (eau, soda, jus de fruits), canette, brique de jus, ...
- **Verre** : bouteille de champagne, de vin, ...
- **Biodéchets** : restes de repas, épluchures, pain ...
- **Et les ordures ménagères non valorisables** : vaisselle jetable, nappe, décoration de salle, ...

LE TRI DES DECHETS, C'EST AUSSI : ➔ Lors des manifestations

Plusieurs événements sont organisés, chaque année, sur notre territoire : fêtes communales, vide-greniers, manifestations sportives, réunions d'association ...

Le SYCTOM renforcera, en 2019, son accompagnement auprès des organisateurs d'événements pour les aider à mieux gérer les déchets engendrés.

L'accent sera mis sur la prévention et la valorisation des déchets : privilégier des produits durables (vaisselle réutilisable) et organiser le tri sur site.



Deux déchetteries sont à votre disposition



24 passages gratuits
par an et par foyer

DÉCHETTERIE DE CHANTENAY-SAINT-IMBERT

Tel : 03.86.38.62.56

Lundi, mercredi et samedi :
de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Vendredi :
de 14h00 à 17h00

(de juin à septembre : ouverture dès 08h00)

DÉCHETTERIE DE MAGNY-COURS

Tel : 03.86.21.27.40

**Lundi, mardi, mercredi,
vendredi et samedi :**

de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

(de juin à septembre : ouverture dès 08h00)

Fermeture des déchetteries les jeudis et les jours fériés

CONTACT

☎ : 03 86 37 26 99

SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier

9 rue de Maison Rouge - 58240 LANGERON
email : syctomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr

Retrouvez les actualités, les consignes de tri et les calendriers sur www.syctomsaintpierre.fr



ASSOCIATION CYCLO TOURISME SAINT-PARIZE MAGNY-COURS

ACSPMC

SAINT-PARIZE-LE-CHATEL
MAGNY-COURS



Nous avons repris nos séances les samedis après-midi à de partir de 13h50 au préfabriqué de Saint-Parize-le-Châtel le 1 septembre et après les grandes vacances qui ont fait du bien à tous.

Nous avons organisé notre Cyclo découverte sous un beau soleil et avons passé une super journée avec un parcours étalé sur une distance de 70km avec des visites locales et un pique nique au bec d'allier. Ce fût une belle journée pour les participants.

Puis les autres week-ends ont été répartis entre entraînements et sorties extérieures.

Vous pouvez suivre sur nos sorties et vous informer sur nos actions notre site facebook acsp58, qui est mis est mis à jour régulièrement.

Si vous êtes intéressé par le vélo, vous pouvez également venir découvrir notre association.

Pour cela 3 séances gratuites vous seront offertes où, vous pourrez vous initier aussi bien au VTT que sur route. Pour notre école cyclotourisme, pas de compétition. Pour les adultes, vous pouvez également faire une tentative, nous avons des adultes qui roulent en semaine ou le week-end, cela dépend des disponibilités de chacun bien sûr.

Nous avons récemment organisé notre VTT ST PATIC, avec 3 parcours organisés dans les chemins et les bois, un parcours marche et une concentration pour les routiers avec un bon accueil et un bon ravitaillement. La manifestation est ouverte à tous. Encore une belle journée passée malgré la fraîcheur du matin.



Puis nous avons fait notre défilé de Noël avec nos vélos décorés pour finir notre année en beauté dans les rues de Magny-Cours et de Saint-Parize-le-Châtel.



Nous avons repris nos séances après les fêtes de fin d'année dans une bonne humeur. Nous avons accueilli le dimanche 13 janvier l'assemblée générale du CODEP580 à la salle polyvalente de Magny-cours qui s'est très bien très bien passée.

Prochaines manifestations

30 mars :

Le Tour du canton départ chevenon

28 juillet : Concentration à Chevenon

14 septembre :

La Cyclo découverte (pour tous)

20 octobre :

VTT st Patic, concentration, marche,

Nos membres du bureau :

Présidente : Véronique Lacroix

Vice-président : Daniel Thévenot

Secrétaire : Catherine Lyons

Secrétaire-adjoint : Nicolas Lyons

Trésorier : Anthony Morel

Trésorier adjoint : Jean-Christian Coyac

Délégué sécurité : Christophe Lyons

Moniteur responsable école Cyclo : Dominique Lacroix

Responsable sorties adultes : Daniel Thévenot

Pour tout renseignement, passez nous voir lors des séances.

UTSN



Au cours de l'assemblée générale de l'UTSN le président a rappelé les différentes activités qui ont animé le club de tennis durant la saison passée : galette des rois, les 20 ans et la fête du club.

Notre club a vu ses effectifs augmenter cette saison à 71 licenciés dont 43 adultes et 28 jeunes. Ce qui fait une augmentation de 15 % par rapport à la saison précédente.

Les cours, dispensés par Arthur Richard, se sont déroulés les lundis soir, sur le secteur de St Pierre-le-Moutier avec des effectifs de 14 enfants et 4 adultes. Sur les secteurs de Magny-Cours et St Parize-le-Châtel, les mardis de 17h à 21h, sur les terrains de Magny-Cours avec des effectifs de 9 enfants et 5 adultes.

Pour la nouvelle saison, les cours auront toujours lieu respectivement sur St Pierre-le-Moutier et Magny-Cours, les lundis de 17h à 21h et les mardis de 17 à 21 h.

Pour le moment les effectifs sont maintenus.

Le club a offert aux enfants des bons d'achat valables chez sport 2000.

Pour les compétitions sportives, notre club est représenté au niveau départemental dans les différents championnats et les résultats sont encourageants puisque, pour la nouvelle saison, deux équipes ont été inscrites.

Pour les résultats sportifs en individuel, deux licenciés du club ont brillé cette saison : Virginie Michot gagnante du double féminin et finaliste du double mixte du tournoi de Varennes-Vauzelles. Christopher Boardman, après une saison prometteuse (14 victoires pour 2 défaites) et un classement évoluant de NC à 15/4 font de lui notre meilleur joueur.

Voici les dates qui animeront notre club cette année :

Fin avril début mai une journée découverte « un samedi » nous confirmerons la date prochainement.

En mai et début juin se dérouleront les week-end de championnat « calendrier sur notre site » venez encourager nos joueurs.



Le 15 juin se déroulera, sur le site de St Parize le Chatel à l'occasion de la fête du village, notre fête du club.

Toutes ces informations sont à découvrir sur notre site www.club.fft.fr/utsn, page animation.

Pour la communication nous vous rappelons que des affiches sont apposées aux abords des terrains. Cette saison a été l'occasion de développer une page sur les réseaux sociaux (facebook).

Un nouveau bureau a été élu, pour une période de 3 ans :

Président : Pierre CARROUE
Secrétaire : Virginie MICHOT
Trésorier : Gérald MOULIN

Ainsi que les membres suivants :
Annick TISSERON
Bruno TISSIER
Sébastien CHOPELIN

Enfin pour finir voici les tarifs de la saison 2018/2019 :

Adulte 60 €
Couple 100 €
Jeune -18 ans 30 €
Etudiant +18 ans 40 €
Jeune +1 parent 70 €

SPORT ST PA



L'association Sport St Pa a organisé, pour sa première fois, une course nature le 27 Octobre 2018 dans le village. Ce fut une belle réussite, près de 230 coureurs sont venus découvrir notre village et ses magnifiques paysages. Une grande mobilisation de la part de nos bénévoles sans qui la course n'aurait pas eu lieu.

Des bénévoles dynamiques, encourageants et disponibles, nous les remercions encore une fois.

Egalement un grand merci à la Mairie et à tous nos partenaires qui nous ont fait confiance et nous ont soutenus.

La deuxième édition aura lieu le 1 Juin 2019.



CONTACTS :

Marjolaine Bouchri 06 49 21 11 99 ou
Sophie Avéradère 06 27 51 08 81

**Nous aurons besoin de vous,
merci d'avance.**

COMITE DES FETES

LE COMITE DES FÊTES EST HEUREUX DE COMPTER A CE JOUR PLUS DE 100 ADHERENTS, SOIT DEUX FOIS PLUS QU'EN JANVIER 2018.

LA NOUVELLE EQUIPE S'INVESTIRA EN 2019 POUR ANIMER NOTRE BEAU VILLAGE.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

15 et 16 JUIN : PARTICIPATION A LA FÊTE COMMUNALE avec le financement de Patsy, la clownette ballon dédiée aux enfants le samedi après-midi, de la Bandas qui animera l'apéritif municipal, de la brocante autour de la salle des fêtes, de l'expo peinture, de la dédicace d'un romancier «Polar» nivernais, de l'exposition sur les 30 ans de notre association.

14 JUILLET : BARBECUE COMMUNALE (apéritif offert, repas «tiré du sac», barbecue mis à disposition, barbecue).

RETRAITE AUX LAMPIONS (fournis).

ORGANISATION du FEU D'ARTIFICE (financé par la municipalité).

30 et 31 AOUT : VOYAGE AU PUY DU FOU.

22 SEPTEMBRE: RANDO/ALIGOT (ou mets surprises).

01 DECEMBRE: RANDO/GOURMANDE.

Mais aussi et toujours:

LA GYMNASTIQUE : Chaque lundi et jeudi matin dans la salle des fêtes.

LES JARDINS PARTAGES : sur un terrain communal, vous pouvez disposer d'une parcelle de jardin en étant adhérent du Comité et en participant au financement de l' eau du SIAEP (quand le puits est à sec).

ATELIER MULTI-ACTIVITES : le jeudi après-midi avec atelier peinture (huile, pastel, aquarelle, dessin) et dernièrement initiation à la confection de cartes brodées. Toute personne souhaitant partager ses compétences dans un domaine particulier peut faire une proposition.



LA LOCATION DE VAISSELLE : le Comité dispose d'un stock complet d'environ 200 couverts. Cette vaisselle peut être louée à tous. Vous pouvez retrouver la liste /bon de commande sur le site de la mairie dans la rubrique « associations », puis « Comité des Fêtes ». Votre demande sera à déposer dans la boîte aux lettres du Comité située à droite de la Mairie ou à retourner par mail à fauchet.michel@bbox.fr ou jean-louis.lansade@neuf.fr

EN PROJET complémentaire
au programme 2019 ci dessus :

UN VOYAGE court sur une journée tel que : Théâtre à Paris ou...? Cabaret ...ou?

IDEES : Nous restons à votre écoute et essayerons de répondre à vos idées, vos souhaits en terme de voyages, d'animation de village, etc...

LES 30 ANS du Comité des Fêtes :

En 1989, beaucoup d'associations de St Parize ont vu le jour. C'est le cas du Comité des Fêtes. A l'occasion de la fête communale des 15 et 16 juin 2019

UNE EXPOSITION RETROSPECTIVE

sera mise en place dans la Salle des Fêtes. Si vous avez des documents, des photos qui vous paraissent significatifs, nous sommes preneurs. Nous vous les rendrons après traitement (contacter Christian VAINJAC).

Nous inviterons tous les anciens présidents et présidentes du Comité. Cela sera sans doute l'occasion de retrouver de vieilles connaissances pour se remémorer des bons souvenirs de Fêtes au village.



LE NOUVEAU BUREAU à votre écoute

Président : **LE ROUX Daniel**
06 02 22 22 76 fd.leroux@orange.fr

Vices - présidents :
LANSADE Jean Louis
FAUCHET Michel
Trésorier : VAINJAC Christian 06 98 14 29 53
Trésorière adjointe : PUZENAT Josy
Secrétaire : BEIGNIER Evelyne
Secrétaire adjointe : DUDZYK Annie (absente sur la photo)

L'AMICALE



L'Amicale reprend des forces après une période compliquée. Suite au départ de nombreux adhérents dont les enfants ont rejoint le collège, membres du bureau pour la plupart, qui n'ont pas souhaité se représenter lors de la dernière Assemblée Générale du 27 septembre 2018, un nouveau bureau a été élu.

Nous profitons de cet article pour les remercier de leur investissement dans l'association au cours de ces dernières années. Ils ou elles se reconnaîtront!



Après l'appel au volontariat de la rentrée, de nouveaux parents ont rejoint l'association et sont devenus des adhérents actifs. Une bonne nouvelle pour la suite...

Si le défilé d'Halloween a vu la foule affluer comme à son habitude, force est de constater que les rifles du 2 décembre n'ont pas eu le public attendu. Nous avons réfléchi à une autre date pour cette année.

Pour Noël, les enfants de l'école ont assisté à un spectacle et ont eu la joie de recevoir la visite du Père Noël dans leur classe juste avant les vacances. L'événement le plus attendu reste sans aucun doute la traditionnelle et festive soirée tartiflette. Sur le thème du FAR WEST, elle a rencontré encore cette année un véritable succès. Nous avons donc décidé d'organiser une autre soirée dans l'été.



Nouveau bureau :

Présidente : Françoise TOULON

Présidente adjoint : Florence GAUTHIER

Trésorier : Cyril TABARAN

Trésorière adjointe : Elodie KHELF

Secrétaire : Léa RAVARRE

Secrétaire adjointe : Pamela BOUCHEPILLON



Prochains rendez-vous :

22/04 : chasse aux œufs au stade

28/06 : kermesse au stade

24/11 : rifles à la salle des fêtes

Si vous souhaitez nous rejoindre ou pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre présidente **Françoise TOULON** au **03.86.58.10.65**.

Nous avons également une boîte aux lettres à la mairie.

Pour information, l'activité fitness a été reprise par l'association SPORT SAINT PA qui a plus vocation à proposer cette activité.

SARL **PIGNOT**
ENTREPRISE

Particuliers & Professionnels

VIDANGE

Fosse septique et toute eaux

DÉBOUCHAGE - NETTOYAGE

D'ÉGOUTS & CANALISATION

Bac à graisse - WC chimique

l'Ome - 03210 Saint Menoux

06 07 05 33 38 / vidange.pignot@orange.fr

LE FOYER

Retour sur 'C'est pas le moment', une comédie de Jean-Claude ISLERT, interprétée par la troupe 'les coulisses du rire'.

Un petit après-midi culture que se sont offert quelques adhérents du FOYER, le dimanche 25 novembre dernier à l'auditorium de Briare, suivi d'une séance dédicace et photo souvenir avec la troupe, le tout clôturé par un apéritif convivial au Casino de Pougues-les-Eaux ! à refaire...



Agenda 2019 du FOYER

L'assemblée générale s'est déroulée le **samedi 19 janvier** dernier. Après que le Président ait souhaité la bienvenue à la cinquantaine d'adhérents présents, la 1ère Vice-présidente a donné lecture de la lettre écrite en mémoire de Philippe MORIZOT...son absence pèse encore beaucoup au sein de l'association.

Les bilans moral et financier ont été approuvés à l'unanimité.

Les adhésions pour cette année, dénombrent 97 adultes et 24 ados et enfants. Les résultats des élections du Bureau sont les suivants :



Président : **Guillaume PAGE**
 1ère Vice-présidente :
Angélique VILCHES
 2ème Vice-présidente :
Sabrina GUIITAIT
 Secrétaire : **Claire ARCHER**
 Secrétaire adjoint :
Thierry GAGNERAULT
 Trésorière : **Chantal MORIZOT**
 Trésorière adjointe :
Christine JEANNOT-CHAISSY

La prochaine manifestation sera le **70ème Anniversaire de l'association**, prévu le **samedi 6 avril** à 20h00 à la salle des fêtes – Ouverte à tous les adhérents de 1949 à nos jours ... et sur Réservation !

Un bulletin de participation est disponible chez les commerçants du village, à remplir et à remettre avant le 16 mars, dans la boîte du FOYER (derrière la Mairie) ou chez le fleuriste 'Autrement dit'

L'occasion, pour tous les adhérents, de se remémorer les meilleurs moments de la vie de notre association autour d'un apéritif dînatoire.

Le FOYER participera également à la **fête communale** organisée par la commune le **week-end du 15-16 juin** avec de nombreuses animations prévues.

S'ensuivra la fête de la musique le **samedi 22 juin** à 20h30 à la salle des fêtes. Le FOYER est toujours preneur de jeunes (ou moins jeunes d'ailleurs) talents musiciens : batteurs, guitaristes, pianistes, violoncellistes...tout le monde sachant jouer d'un instrument et se sentant capable d'accompagner des chanteurs exceptionnels...RIRE...modestie quand tu nous tiens !

Ce qui nous emmène enfin sur l'évènement tant attendu de la fin d'année : **les soirées du rire** qui se dérouleront **les samedi 16, dimanche 17 et vendredi 22 novembre** pour terminer l'année en fou-rires !!



Le FOYER remercie ses adhérents pour leur fidélité - A bientôt

www.DETA
 NOUVELLE STATION DE LAVAGE
 SUR VOTRE AIRE DE REPOS DE
MAGNY-COURS
 Ouverture 24h/24 - 7j/7

STATION DE LAVAGE

HAUTE PRESSION EAU CHAUDE ASPIRATEUR TAPIS TAPIS

CARTE D'ABONNEMENT
JETONS OU PIÈCES

Aire de repos AVIA de Magny-cours - 58470 Magny-cours - lavcar.magnycours@gmail.com

Groupama
 la vraie vie s'assure ici

19 place de l'Eglise
 58240 St-Pierre le Moûtier
 Tél.* 09 74 50 31 53

LE BON NUMÉRO
 Pour tout déclarer et demander

*09 74 75 0272 Particuliers
 *09 74 75 0273 Agriculteurs
 *09 74 75 0274 Professionnels
 *Prix d'un appel local à partir d'un fixe

SANS RENDEZ-VOUS
 Mardi et Jeudi
 De 8H45 à 12H00
 Samedi
 De 08H45 à 12H00

SUR RENDEZ-VOUS
 Lundi, Mardi et Jeudi
 De 13H30 à 18H00
 Vendredi
 De 08H45 à 12H00
 Et 13H30 à 18H00

HEREDIT - Cercle Culturel d'Entraide Généalogique

Maison des Associations - Avenue de la Mairie
58490 - SAINT-PARIZE-LE-CHATEL

Notre Association a pour vocation la recherche généalogique et l'organisation de conférences relatant l'histoire de notre région. Nous travaillons actuellement et principalement sur le thème de la présence américaine en Nièvre lors du conflit de 1914-1918.

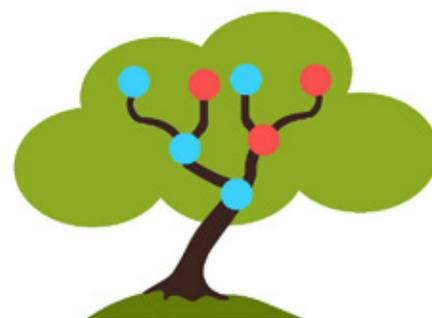
Histoire et Généalogie sont parfois liées par des événements communs dont nous nous servons lors de ces conférences.

Nous souhaitons développer une recherche sur l'histoire et la généalogie dans la Commune de Saint-Parize. Dans cet objectif nous souhaiterions recueillir, des témoignages, des écrits, des photos, des arbres généalogiques (même embryonnaires), afin d'envisager la production d'un document rassemblant l'ensemble de ces éléments.

Nous lançons un appel à tous les habitants de notre Commune en possession de traces du présent et du passé, dans les domaines de l'artisanat, du commerce, de l'agriculture, de la culture,

Il est important que nous puissions laisser une trace de vie lors de notre passage dans cette belle Commune. Nous remercions les personnes qui voudront bien nous apporter de l'aide dans notre démarche.

heredit-nievre.com
heredit58@gmail.com





TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS:
Alimentation en eau potable
Assainissements autonome et collectif
Adduction téléphonique
Récupérateur d'eau de pluie
Terrassement et génie-civil

S.A.R.L.

TRAVAUX PUBLICS DES AMOGNES

SAINT BENIN D'AZY (58270) - Parc d'Activité des Amognes, 1 rue F. Archer
NEVERS (58000) - 28 rue Gabriel Valette
tél : 03.86.36.99.52 - fax : 03.86.68.94.30 - méL : tp.amognes@orange.fr



**EURL
PROST
Jérémy**

**Carrelage
Faïence
Maçonnerie**

58240 Fleury-sur-Loire
06.58.61.40.88
eurl.prost@outlook.fr

Donner plus que l'impression



**FONDATION
Dactylomr**

LA GUILDE DE VILLARS



En Juin, le Château de Villars fête les 425 ans d'appartenance à une seule et même famille

Mélanie Babut, en poche son Master «Gestion locale du patrimoine culturel », a rejoint La Guilde de Villars pour participer aux commémorations du mois de Juin. Figurante au Son et Lumière du Château de Saint Fargeau, elle a le beau projet de mettre en scène son propre spectacle, et nous sommes heureux qu'elle ait choisi Villars.

Elle se présente comme une « passionnée depuis toujours par le spectacle vivant », et elle rajoute « Je souhaite mettre à profit mon expérience et mes rêves au service des lieux chargés d'histoire. Née à Nevers, c'est avec joie que je participe aux projets d'hommes et de femmes désireux de faire vivre et revivre le patrimoine nivernais. »

C'est donc parti pour préparer à Villars une visite pas comme les autres.

La Botte de Nevers se joint à nous pour une touche de cape et d'épée, et la Médiathèque de Nevers met à notre disposition la documentation nécessaire pour bien illustrer ses 425 ans d'histoire ! La Camosine participe également aux commémorations, mais n'a pas encore défini sur quel projet précisément... cela dit, nous en avons une petite idée...

Visite le soir, aux flambeaux, d'un Château de Villars animé par des scènes de son histoire, qui se relie à l'histoire de la Nièvre, et à l'histoire de France. Nous cherchons des figurants, et tous ceux qui sont prêts à nous rejoindre pour fabriquer décors, costumes, et accessoires : guilde.villars@gmail.com



entreprise
bourgeot
électricité générale

DEPUIS 47 ANS A VOTRE SERVICE

www.entreprise-bourgeot.com
33, rue Gambetta - 58600 Fourchambault
Tél. : 03 86 90 17 70 - Fax : 03 86 58 92 95
E-mail : contact@entreprise-bourgeot.com

SARL TAXI DU CHANTENOIS

JOSE MARQUES & CHRISTELLE DEPATY

06 89 74 43 06 - 06 87 43 29 47

Communes de stationnement

Chantenay-Saint-Imbert / Livry
Magny-Cours / Saint-Parize-Le-Châtel

TRANSPORTS MEDICAUX ASSIS

Consultation, rayons, chimio, kiné, dialyse, ...

ENFANTS & ADULTES

Camps, CMPP, CATT, scolaires, privés ou handicapés

A toute heure et à toute distance

DELMAS EMMANUEL

6 RTE DU VAL DE LOIRE
18320 COURS LES BARRES

0615250225
0386589788

RENSEIGNEMENTS UTILES

Mairie

Tél. 03 86 21 08 44
Fax. 03 86 58 04 42
E-mail : sympa-mairie@wanadoo.fr
Web : www.saint-parize-le-chatel.fr

Horaires d'ouverture :
Mardi au samedi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h, 14h-18h

Salle Polyvalente Achille RICHARD

Tél. 03 86 21 08 42

Maison Communale Claude JOLY

Associations, ALSH et restaurant
scolaire
Tél. 03 86 21 08 43

Groupe Scolaire Henri SARRADO

Tél. 03 86 21 08 41
E-mail : 0580696S@ac-dijon.fr

Bibliothèque Municipale

Tél. 03 86 58 04 78
E-mail : biblio-splc@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
Mardi : 16h-18h
Mercredi : 14h30-17h
Vendredi : 16h-19h
Samedi : 10h-12h

Assistante Sociale

Mme BARBAZ – Unité Territoriale
d'Action Médico-Sociale
Sud Nivernais – Site Imphy
41-43 Rue Camille Baynac
58160 Imphy
Tél. 03 86 93 57 22
Permanence :
Uniquement sur rendez-vous au Centre
Social de Magny-Cours le mardi après-
midi.

Paroisse

Abbé Sébastien COURAULT
Presbytère - Place de l'église
58470 Magny Cours
Tél. 03 86 58 10 99 ou
06 81 21 65 36

EAP et Catéchisme
Mme LAUWICK
Tél. 03 86 58 10 33

Pour les obsèques joindre l'équipe
d'accompagnement des Familles en
deuil :

M. Hubert De RIBEROLLES
Tél. 03 86 58 13 52
Ou Mme Marie-Thérèse RENE
Tél. 03 86 58 12 69

Agence Postale Communale

En Mairie
Horaires d'ouverture :
Mardi au samedi : 9h-11h 30

Emmaüs – Magny-Cours

Tél. 03 86 21 22 13
Horaires d'ouverture :
VENTE
Mercredi-Vendredi-Samedi :
14h-17h30
DEPOT
Du mardi au samedi :
8h-12h, 14h-17h30

Centre Social de Magny-Cours

E-mail : c.s.magny-cours@wanadoo.fr

Atelier d'Eveil dans le
cadre du RAM :
Fabienne PARRA-NOLIBOIS
le vendredi matin : 9h30-11h30 à
Magny-Cours
Micro crèche : lundi, mardi, jeudi et
vendredi :
8h-18h
Accueil de loisirs 3 à 15 ans pendant
les vacances scolaires

Déchetterie de Mussy Chantenay-St-Imbert

Tél. 03 86 38 62 56
Lundi-Mercredi-Samedi :
8h-12h, 14h-17h
Période hiver (1 octobre au 30 avril),
ouverture à 8h30

Déchetterie Loire Allier Magny-Cours

Tél. 03 86 21 27 40
Lundi-Mardi-Mercredi,
Vendredi-Samedi : 8h-12h, 14h-17h
Période hiver (1 octobre au 30 avril),
ouverture à 8h30

Ramassage des Ordures Ménagères

SYCTOM - ZI La Maison Rouge 58240
Langeron
Tél. 03 86 37 26 99

Cabinet Médical de Saint- Parize-Le-Châtel

Cabinet infirmier :
Brigitte TINOT, Sandrine GUILBERT et
Bruno BONNARD
Lundi au vendredi : 8h15-8h45
sans rendez-vous
Tél. 03 86 58 94 56
Ostéopathe : WILLIAM Steve
Consultation sur R.D.V
Tél. 06 37 79 88 78

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE DE MAGNY- COURS

Rue Gravières MAGNY COURS
Tél. 03 86 21 88 00
Drs LIEGEOIS – GOUX

CABINET MEDICAL DE SAINT- PIERRE –LE MOUTIER

24, av G Clémenceau
Tél. 03 86 37 40 31
Drs HIRT et JOUSSEAU
Tél. 03 86 37 40 31

POMPIERS

Tél. 18

GENDARMERIE

Tél. 17

SAMU

Tél. 15



DPC sarl

DEPANNAGES
INSTALLATIONS

Energies renouvelables
Entretien chaudières
Chauffage central
Salle de bain
Sanitaire

DEPANNAGE
PLOMBERIE
CHAUFFAGE

Chambon - 58240 LIVRY www.dpc-livry.com 03.86.37.20.96

LAMOISSIERE père & fils

Menuiseries bois
Fabricant sur mesure

■ Pose PVC
■ Escaliers
■ Vitrage isolant

1 rue Tour des murs
03320 - LE VEURDRE

Tel : 04 70 66 40 70 - Fax 04 70 66 40 52

RGE
QUALIBAT
MEMBRE

PHARMACIE DU CIRCUIT

Place de la Forge
58470 Magny-Cours

Tél. 03 86 21 88 55
Fax 03 86 21 88 60
phie-du-circuit@wanadoo.fr
www.pharmacie-du-circuit.com

Jean MOREAU
Docteur en
PHARMACIE

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h15 - 14h à 20h
Le samedi : 8h15 à 12h15 - 14h à 19h

ETAT CIVIL /

Is sont nés :

Léana Corine PLAIS AUDEBERT
19 août 2018 à NEVERS (Nièvre)

Liz Alice Victoire VIROT
26 août 2018 à NEVERS (Nièvre)

Naëlle NOLIN
15 août 2018 à MOULINS (Allier)

Sylia Dina Angélique TARDIEU
8 novembre 2018 à NEVERS (Nièvre)

Nino ROUSIERE BELUET
15 novembre 2018 à MOULINS (Allier)

Léonie Charlette Edwige MANIN
30 novembre 2018 à MOULINS (Allier)

Lina Lilya EL HAOULY
7 janvier 2019 à NEVERS (Nièvre)

Is se sont unis :

Laurent SALVARY et
Valérie Thérèse Marguerite GUILLEMIN le 13 octobre 2018

Is nous ont quittés :

Yvette Marcelle Marie-Thérèse LEBOIS veuve WERSTINK
le 8 août 2018 à SAIZY (Nièvre)

René MARIEN
le 9 août 2018 à NEVERS (Nièvre)

Marguerite Elisabeth BESCHI veuve ROCH
le 4 septembre 2018 à MOULINS (Allier)

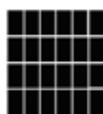
Irène Danielle DEPERT épouse ROBLET
le 5 septembre 2018 à NEVERS (Nièvre)

Luis DE LA OBRA
le 13 novembre 2018 à NEVERS (Nièvre)

Norbert Fernand GAUTHIER
le 5 janvier 2019 à NEVERS (Nièvre)

Philippe Jean Patrick DEHORS
le 14 janvier 2019 à BRON (Rhône)

Fabien Henri René GAYAT
le 4 février 2019 à NEVERS (Nièvre)



DISTANCE
la location automobile

LOCATION DE VEHICULES COURTE ET LONGUE DUREE

DISTANCE LA LOCATION AUTOMOBILE



- * Utilitaires du berlingo au 20 m3,
- * Véhicules de tourisme,
- * Minibus

BIENVENUE A BORD DE NOS VEHICULES

**3 route de Paris
58640 VARENNES VAUZELLES
TEL 03 86 68 22 39
trinquet@distancelalocauto.fr**